



# L'atout jeunesse

# Aux rendez-vous de la jeunesse

« S'engager, c'est expérimenter le don de soi pour les autres. C'est ce qui fait grandir. C'est ce qui forme la jeunesse. C'est notamment pour cela qu'il me tient à cœur que nous saisissons toutes les occasions d'aller à la rencontre des jeunes. Pour faire germer en eux les valeurs que nous incarnons. Car les fruits qu'ils récolteront de ces semences profiteront aussi, j'en suis persuadé, aux sapeurs-pompiers ainsi qu'à l'ensemble de la société. »

Antoine Hubert

Vice-président de la FNSPF en charge de la jeunesse et de la formation

La jeunesse représente notre avenir collectif. D'où l'importance de l'accompagner, de la nourrir d'expériences, de favoriser son épanouissement. Des cadets aux JSP, les sapeurs-pompiers ont toujours eu le souci de transmettre leur savoir-faire opérationnel, leur culture de la prévention, autant que leurs valeurs : engagement, altruisme, humilité, solidarité... À force de générosité et d'exemplarité, le milieu sapeur-pompier offre un véritable cadre éducatif.

Dans une volonté d'ouverture, le réseau fédéral s'emploie ainsi à diffuser ses valeurs et la culture de sécurité civile auprès du jeune public, que ce soit à travers des rencontres ponctuelles, ou plus structurées en milieu scolaire. De la maternelle aux grandes écoles, de l'apprentissage des gestes de secours aux diplômés spécialisés, les moyens sont variés et multiples. Après les études, le réseau fédéral est toujours là, pour accompagner les jeunes adultes vers la vie active, favoriser leur insertion professionnelle en lien avec des missions locales ou des centres sociaux, ou en soutenant les engagés en service civique... Bien évidemment, on ne saurait parler de la jeunesse sans mettre en lumière les Jeunes sapeurs-pompiers qui, formés et entraînés aux risques et imprégnés des valeurs sapeurs-pompiers, sont les meilleurs ambassadeurs pour diffuser une culture de sécurité civile auprès de leurs camarades et de leur entourage familial. Là encore, le réseau fédéral rivalise d'initiatives pour valoriser et promouvoir ces jeunes pousses et leur encadrement. Vitrites pour la corporation, toutes ces actions lui assurent des retombées en termes d'engagement. Mais cette mission va au-delà, et relève de la responsabilité citoyenne de tout sapeur-pompier : les jeunes formés aux gestes de secours et à une culture du risque deviendront ainsi le premier maillon de la chaîne des secours.

## Sommaire

3 La Fédération, une fibre éducative

4 La commission fédérale des JSP

5 Des jeunes impliqués

6 JSP, les jeunes pousses à soigner

8-9 Sensibiliser le grand public « jeune »

10 De la maternelle à HEC, les sapeurs-pompiers à l'école

13 Accompagner vers la vie active

15 Un réseau aux petits soins de sa jeunesse

Sapeurs-Pompiers de France

n° 1 041 - Janvier 2012

Directeur de la publication :

colonel J.-M. Lincheneau

Rubriques coordonnées

par M.-H. Chals / Communication FNSPF

Rédactrice : Virginie Leray

32, rue Bréguet - 75011 Paris

Tél. : 01 49 23 18 18 - Fax : 01 49 23 18 15



# La Fédération, une fibre éducative

**Transmission de valeurs citoyennes, diffusion d'une culture de la prévention, incitation à l'engagement, la FNSPF utilise tous les registres pour s'adresser à la jeunesse.**

Favoriser le développement d'une culture de sécurité civile, pérenniser la communauté et ses valeurs... la Fédération s'implique de longue date et toujours davantage auprès de la jeunesse, attentive à bâtir la sécurité civile de demain, dans l'esprit de la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004.

L'implication des sapeurs-pompiers au sein du système éducatif français va grandissant depuis qu'à l'initiative de la FNSPF, la sensibilisation à la prévention et à la citoyenneté ainsi que le passage du PSC 1 ont fait leur entrée, à travers cette loi, dans le socle commun de la scolarité obligatoire.

Avec le double objectif de favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes autant que l'engagement, la FNSPF a obtenu des ministères de l'Intérieur et de l'Éducation nationale la création de la filière des métiers de la sécurité et de la prévention, du CAP au DUT Hygiène et Sécurité, en passant par le bac professionnel Sécurité-Prévention. Elle s'attache, en outre, à nouer au fil des années des partenariats avec les grandes écoles et les universités,

pour y porter l'expérience des sapeurs-pompiers. Récemment, elle a aussi pris part à la création et à la mise en œuvre du service civique. Un dispositif qui permet aux sapeurs-pompiers d'exercer pleinement leur devoir citoyen, en offrant aux jeunes la possibilité de vivre un engagement en forme de tremplin vers la vie active. Elle s'est aussi battue pour que les missions des sapeurs-pompiers soient présentées lors des Journées défense et citoyenneté. Enfin, la Fédération s'occupe bien sûr activement de ses 27 000 Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) : elle travaille à moderniser et à valoriser leur formation, en lien étroit avec un réseau de 7 200 animateurs JSP, tous sapeurs-pompiers et bénévoles.



**Témoignage**  
**Céline Guilbert,**  
administratrice de  
la FNSPF en charge  
du service civique

« C'est du gagnant-gagnant ! »

« La FNSPF s'est engagée aux côtés de Martin Hirsch dans le lancement du service civique depuis ses origines. Dès la mise en œuvre du dispositif, en 2010, elle obtient l'agrément national pour permettre à l'ensemble des unions d'accueillir des jeunes engagés. Ces derniers pourront suivre la formation de SPV durant leur engagement. Une trentaine d'entre eux sont actuellement actifs au sein des unions ; il en est prévu une cinquantaine d'ici à fin 2012. C'est une double opportunité : une chance pour le jeune de vivre une expérience formatrice et une autre pour les UDSP de pouvoir développer des projets ponctuels. En parallèle, la FNSPF a obtenu que tout SPV fort de 5 ans d'ancienneté puisse recevoir une attestation de service civique, en reconnaissance de son engagement citoyen. Enfin, l'an dernier, la FNSPF a remporté l'appel d'offres pour former au PSC1 tous les engagés, quelle que soit leur structure d'accueil. De quoi diffuser une culture de prévention et de citoyenneté à plusieurs milliers de jeunes chaque année. »

En bref

## Journées défense et citoyenneté

Les Journées d'appel et de préparation à la défense (JAPD), organisées par le ministère de la Défense, s'appellent désormais Journées défense et citoyenneté (JDC). Un changement de vocable qui accompagne une rénovation annoncée par le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*, sur une initiative de la FNSPF : depuis janvier 2011, les JDC incluent désormais la diffusion d'une vidéo sur les missions de la sécurité civile. Ce film peut s'enrichir de rencontres-témoignages de sapeurs-pompiers, envoyés conjointement par les unions et les Sdis. Ces ambassadeurs de la prévention comme de l'engagement ont ainsi l'opportunité de faire passer leur message à l'ensemble d'une même classe d'âge.

**Les Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) sont, grâce à leur section et à leur union départementale, membres de la Fédération. Cette dernière leur propose de nombreux avantages et offres privilégiées.**



Avec ta carte d'adhérent profite de réductions et d'autres privilèges !

celio\*

NOCIBÉ  
Imaginez toutes les beautés

TWINNER  
Le sport nous inspire

DISNEYLAND  
RESORT  
PARIS

UCPA

SPORT  
2000

Et bien d'autres encore!  
Retrouve toutes les offres sur [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

# La commission fédérale des JSP

## Un encadrement en pleine croissance

Sur le terrain, 1 590 sections encadrent chaque année 27 000 JSP pour leur offrir la possibilité de vivre l'aventure sapeur-pompier. Leur commission fédérale les accompagne et travaille à valoriser et à promouvoir leur brevet.

C'est avec énergie qu'en coulisse, la commission fédérale des JSP les représente, les défend et les promeut sur tous les fronts. Elle se compose de 23 membres et est présidée par Christophe Petit (UDSP 69), un ancien JSP, et animée par Gilles Prono (UDSP 45). Parmi ses préoccupations premières : la valorisation de la formation de JSP dont elle a piloté la rénovation en 2008. Elle se charge ainsi de la formation et du recyclage des 7 200 animateurs JSP, sapeurs-pompiers bénévoles, tout en continuant à élaborer de nouveaux scénarios pédagogiques, qu'elle soumet à validation au ministère de l'Intérieur. En mai, elle a lancé, pour la première fois, à la Maison des sapeurs-pompiers, le rassemblement des responsables JSP départementaux, pour échanger en direct sur les problématiques du terrain, les avancées obtenues, et alimenter ainsi les commissions pédagogiques départementales. Entre autres occasions de rencontres, citons aussi le rassemblement technique dont la commission fédérale

chapeaute l'organisation, ainsi que le carrefour qu'elle tient chaque année lors du Congrès national des sapeurs-pompiers.

### Le projet de valorisation des JSP en deux points :

#### – La reconnaissance du Brevet national des JSP

Dans la continuité de la réforme de la formation JSP, la commission fédérale souhaite rendre accessible aux JSP un module complémentaire (SIAP1) qui leur ouvrirait une passerelle vers les métiers de la sécurité incendie. La FNSPF a aussi sollicité la reconnaissance du BNJSP comme un diplôme de niveau V (BEPC, BEP), permettant de se présenter sur des emplois ou concours de la fonction publique.

#### – Récompenser les animateurs

La commission propose que les animateurs JSP se voient décerner un insigne distinctif et qu'ils aient plus facilement accès aux différents ordres nationaux (Jeunesse et Sport ; Ordre national du Mérite). Elle porte aussi un projet d'assouplissement de la formation et du recyclage des animateurs. Tout en gardant un solide tronc commun sur l'encadrement de mineurs et la pédagogie, les sapeurs-pompiers ne suivraient plus que les modules liés aux matières qu'ils enseignent : cette spécialisation des animateurs faciliterait et diversifierait l'accès à l'encadrement de JSP et répartirait mieux la charge de travail de ces bénévoles. Par ailleurs, les animateurs pourraient se voir dispenser des modules enseignés aux JSP (INC, TOP, DIV), dans le cadre de leur formation continue généraliste de maintien et de développement des acquis.



DR

### Témoignage

**Christophe Petit,**  
président de  
la commission  
fédérale des JSP

« Valoriser la qualité des apprentissages théoriques, pratiques et sportifs dispensés par les sapeurs-pompiers permettra, par ricochet, de motiver les animateurs de sections et de récompenser leur formidable investissement bénévole. Or, il est indispensable d'étoffer ce vivier d'encadrants afin de pouvoir répondre à l'appel des jeunes, la formation JSP suscitant un engouement très fort. »

### En bref

#### La clef USB de la Fédération

Sur le plan pédagogique, la commission fédérale des JSP fournit aux UDSP une clef USB comportant l'intégralité du référentiel de la formation, des suggestions pour le déroulement du programme et l'organisation des cours.

### En bref

#### Des avancées avec la loi du 20 juillet 2011

À l'initiative de la FNSPF, la nouvelle loi sur l'engagement volontaire prévoit de mieux valoriser l'engagement SPV ou JSP des élèves. Deux mesures devraient en particulier se concrétiser en 2012 :

- la création d'une commission nationale chargée de l'inscription des formations et expériences de SPV et de JSP au répertoire national des certifications professionnelles ;
- la prise en compte des activités de JSP pour l'évaluation scolaire des élèves, à travers le passeport « Orientation Formation », qui relate les travaux en lien avec la découverte des métiers, depuis la cinquième jusqu'à la terminale, ainsi qu'à travers les livrets de compétences qui incluront bientôt les acquis développés dans le cadre des activités extrascolaires.

# Des jeunes impliqués

Du coup de main pour organiser et animer un événement, à la prise de fonction au sein de leur amicale, nombre de JSP ou de jeunes adultes sapeurs-pompiers mettent leur fougue et leur enthousiasme au service du réseau associatif fédéral.

## À leur tour !



des démonstrations, lave des voitures, tient des stands ou forme des haies d'honneur aux jeunes vedettes du Téléthon... De même, les JSP bretons prêtent volontiers main forte aux animations portées par le réseau fédéral. En décembre, 255 d'entre eux ont réalisé des manœuvres et un parcours sportif, sur les pelouses du stade de Lorient, dans le cadre d'un spectacle organisé par l'UDSP 56. Pour le plaisir de partager leur passion avec le grand public et d'inviter à un match les familles de sapeurs-pompiers. Les JSP de la Haute-Loire n'hésitent pas à se mettre en scène en vue de récolter des fonds pour l'ODP, tandis que ceux du Nord-Pas-de-Calais participent bénévolement à l'encadrement de la sortie annuelle offerte aux enfants des membres de l'UDSP 62.

**A**breuvés à la source associative, les JSP développent bien souvent la fibre de l'engagement. Certains se positionnent déjà en première ligne pour les cérémonies commémoratives et autres journées nationales, comme sur le front du Téléthon. Chaque premier week-end de décembre, la section paloise (64) effectue ainsi

Enfin, à Cherbourg, Hugues Pichon, responsable de la section JSP, a le plaisir de voir des jeunes assurer la relève : « *En trois ans, cinq de nos JSP diplômés – leur engagement de volontaire à peine signé – ont postulé pour animer des sections JSP, de manière spontanée, juste pour rendre ce qu'ils avaient reçu et pérenniser la section...* »



### Témoignage

**Aurélien Carbonnel,**  
SPV

« J'ai 24 ans et je suis secrétaire de mon amicale depuis deux ans. Pour moi, c'est un prolongement naturel des missions de sapeurs-pompiers, puisqu'on y œuvre pour la solidarité et la cohésion. C'est aussi valorisant et épanouissant de se voir confier des responsabilités. Le bureau a apprécié ce que j'apportais en termes de dynamisme et de renouvellement dans l'organisation des manifestations. Aussi, en 2011, ai-je saisi l'occasion de mieux appréhender le fonctionnement du réseau fédéral en effectuant un service civique au sein de la "grande amicale nationale" qu'est la FNSPF ; j'y ai fait de multiples rencontres, découvert de nouveaux secteurs professionnels et confirmé ma vocation de sapeur-pompier. »

**Abonnez-vous en ligne  
sur pompiers.fr**

**22,00 €  
L'ABONNEMENT !**

**JSP  
mag**



Pour les sections de JSP,  
TARIF SPÉCIAL :  
nous consulter  
au 01 49 23 18 24.

 **JSP en ligne.** Pour partager, échanger le meilleur de leur formation JSP, les jeunes peuvent alimenter le forum du site [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

# JSP, les jeunes pousses

Transmettre, accompagner, faire grandir... Pour les sapeurs-pompiers, cette mission commence bien sûr au sein des sections de JSP, un trésor que les animateurs s'emploient à faire prospérer.

## Au diapason de la tradition

**T**rompettes, clairons ou trombones... Quelle joie de voir ces cuivres, symboles de la tradition sapeur-pompier, entre les mains de toutes les jeunes recrues. Depuis quatre ans, un partenariat noué entre l'UDSP des Alpes-Maritimes et la Musique de Nice (06) a conduit à l'intégration d'une douzaine de JSP en son sein. L'union finance des cours et leurs instruments de musique à ces JSP leur permettant, une fois le niveau requis atteint, de jouer lors des cérémonies sapeurs-pompiers. « *Sainte-Barbe, remise de galons, passations de commandement, jouer pour ces occasions solennelles valorise les JSP. Cela représente aussi un espoir de perpétuer la tradition alors que les sapeurs-pompiers deviennent de plus en plus minoritaires au sein de nos formations* », explique Romain Mussault, le chef de musique. À raison de deux séances de cours hebdomadaires en soirée – un cours collectif de solfège et un cours individuel sur instrument – plus les répétitions du week-end et les concerts, l'investissement des jeunes est considérable. « *Comme l'engagement JSP, la pratique de la musique entretient le goût de l'effort et la persévérance.*



UDSP 06

*Nous ne manquons pas une occasion de mettre ces jeunes artistes à l'honneur, par exemple, lors de la fête annuelle de rentrée des JSP et de leurs encadrants* », complète Pierre Binaud, président de l'UDSP 06.

## Mille et un plus pour les formations JSP

**L**es animateurs JSP et les unions départementales ne manquent pas d'idées pour faciliter l'engagement de leurs JSP en tant que sapeur-pompier. Certaines unions font passer précocement à leurs jeunes diplômés les modules complémentaires manquant encore pour compléter leur formation de SPV. Dans les Deux-Sèvres, par exemple,

ces sessions se déroulent pendant l'été, de manière à livrer des SPV pleinement opérationnels dès la rentrée. D'autres unions départementales préfèrent ajouter un enseignement optionnel à la formation du JSP. Littoral oblige, les UDSP des Alpes-Maritimes ou du Morbihan assurent ainsi la formation de leurs JSP volontaires au BNSSA. Dotés de ce brevet national de surveillant sauveteur aquatique,

ils peuvent ainsi assurer la surveillance des baignades. Les JSP de la section des Deux-Alpes (38) bénéficient, eux, d'une sensibilisation aux dangers de la montagne et d'une initiation à l'utilisation des détecteurs de victimes d'avalanche, dispensée bénévolement par Jordi Bouillard : « *Il n'y a pas de diplôme ou d'attestation à l'ac lef, mais cela l est passionne car c'est une ouverture sur leur environnement local et, comme ce sont tous de grands pratiquants de ski, ils peuvent être confrontés à des situations où ces connaissances leur seront fort utiles.* »

**En bref**

### Le mag des JSP

Les JSP ont leur magazine dédié, le *JSP mag*, disponible en kiosque et en consultation dans les sections JSP. Maquettes illustrées avec soin, approches pédagogiques, cette revue a l'art et la manière de mettre les techniques sapeurs-pompiers à portée des jeunes. Elle permet aussi de faire connaître largement l'existence et le fonctionnement des activités JSP. Chaque trimestre, retrouvez le sommaire en ligne sur [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)



# à soigner

## Revue solennelle et émouvante dans l'Aube

**A** peine cinq ans d'âge pour l'école départementale de JSP de l'Aube et déjà 218 recrues confiées à 104 animateurs. Cette progression fulgurante tient peut-être au témoignage de reconnaissance solennel qu'adresse chaque année l'UDSP 10 à ses nouveaux JSP et animateurs. Cette revue de rentrée, qui s'est tenue à Troyes le 15 octobre dernier, a réuni l'ensemble des recrues et de leurs animateurs devant une assistance de 500 parents et amis, en présence des autorités. Remise des 20 premiers brevets décrochés par des JSP, titularisation de 32 nouveaux animateurs, mais aussi honneurs au drapeau, remise de galons et d'écussons à l'effigie de l'école, allocutions officielles, concert de la Musique sapeur-pompier...

« Je m'attache à valoriser leur engagement. Cela participe à les responsabiliser puisqu'ils doivent alors se montrer dignes de l'école JSP. Nous organisons aussi une sortie annuelle et il y a un suivi régulier qui commence par un entretien de recrutement approfondi, accompagné d'une rencontre avec les parents », détaille Jean-Luc Perry, président de l'UDSP 10. Côté logistique, l'école fonctionne avec des « animateurs turbo », ainsi nommés car



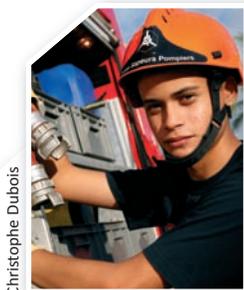
UDSP 10

un système de roulement permet aux animateurs d'une section de se faire remplacer par leurs collègues chargés d'un même niveau d'enseignement : « Ainsi, les animateurs JSP retrouvent un peu de souplesse dans leur emploi du temps et ce système de roulement répartit mieux la charge de travail », conclut Jean-Luc Perry.

## Prix et médailles en pagaille

« Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années »... L'humilité le fait parfois oublier. Mais les sections de JSP tout comme leurs animateurs peuvent souvent prétendre à des récompenses légitimes pour leur engagement citoyen. C'est dans cet esprit que la FNSPF a noué un partenariat avec l'Association

nationale des membres de l'Ordre national du mérite (Anmonm) qui remet chaque année un prix du civisme à des jeunes méritants, ainsi qu'un prix collectif pour les structures œuvrant à la transmission des valeurs citoyennes... L'association des JSP de la Somme a reçu l'an dernier le prix du civisme. Bon à savoir, des actions peuvent aussi se voir attribuer un « Témoignage de reconnaissance » de l'Anmonm. Chaque section ne peut adresser qu'un dossier par an, les candidats devant avoir moins de 18 ans lors de la réalisation de l'acte justifiant la demande.



Christophe Dubois

Zoom

### Manuarii Ah-Min Le courage en bronze d'un JSP polynésien

Pour avoir sauvé une fillette de la noyade, Manuarii Ah-Min, JSP à Punaauia, en Polynésie française, a reçu des mains du haut-commissaire Richard Didier, la médaille de bronze pour Acte de courage et de dévouement, le 14 juillet 2011. Cette récompense est attribuée chaque année par le ministère de l'Intérieur, à des personnes civiles, sur proposition préfectorale. Le dossier de demande est donc à déposer en préfecture, après un fait de bravoure, par l'association représentant les JSP.

En bref

### D'autres distinctions

**Des prix.** Prix du civisme, de la citoyenneté, de la sportivité... En fonction des préfectures, les directions départementales de la Jeunesse et des Sports ou de la Cohésion sociale peuvent organiser des remises de médailles à l'échelon local. Se renseigner en préfecture.

**Pour les animateurs.** La médaille de la Jeunesse et des Sports est destinée à récompenser un investissement d'au moins huit années au service de l'éducation physique et des sports, des mouvements de jeunesse et des activités socio-éducatives, des colonies de vacances et œuvres de plein air. Les propositions sont à adresser en préfecture à la direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports.

# Sensibiliser le grand public

Les enfants en rêvent tous. Pourquoi ne pas mettre l'aventure sapeur-pompier à portée de réalité ? À chaque union ou amicale sa formule pour rendre le monde de la sécurité civile accessible au plus grand nombre d'enfants et, à cette occasion, les sensibiliser aux gestes de premiers secours.

## Vacances en caserne pour les jeunes Ardennais



UDSP 08

Il fallait les voir bomber fièrement le torse en gagnant le minibus qui les conduisait au lieu de rendez-vous ! Ils ont eu l'occasion de vivre un rêve d'enfant, tout en touchant du doigt la réalité opérationnelle », explique Pascal Christophe, trésorier de l'UDSP 08. C'est lui qui a présenté à ces graines de sapeurs-pompiers le centre de secours principal de Charleville-Mézières (08), le plus important du département. Également au menu de la semaine, une journée au centre de traitement de l'alerte, puis trois jours en immersion parmi les sapeurs-pompiers des centres de secours de Monthermé et de Tournes (08), avec passage du PSC 1 à l'aide d'un moniteur de l'UDSP. Devant le succès de l'initiative, celle-ci a été à nouveau proposée, quelques mois après, à six élèves de cinquième d'un collège de Charleville-Mézières situé en zone d'éducation prioritaire, choisis pour leur motivation suite à une intervention de sapeurs-pompiers dans les classes. Depuis, ces jeunes, tous devenus JSP, servent d'ambassadeurs aux sapeurs-pompiers dans la cité. Au-delà du recrutement, ces semaines d'immersion sont aussi l'occasion d'échanges riches avec des moniteurs ou des enseignants. Ouverture, diffusion d'une culture de prévention, éducation citoyenne... Au vu de ces retombées fructueuses, l'union promeut activement l'opération auprès des centres de loisirs du département, pour préparer les prochaines vacances.

Une visite guidée approfondie de l'univers sapeur-pompier... C'est la formule clés en main que propose l'UDSP 08 aux structures encadrant des jeunes. « Suite à la demande d'un centre de loisirs municipal, à Tournes (08), nous avons conçu un programme de découverte complet, qui a fait l'objet d'une convention tripartite avec le Sdis. Ainsi, pendant les vacances de février 2011, Hakim Outtighir, un SPV, a pu accompagner un premier groupe de 10 jeunes, âgés de 13 à 14 ans, et leur monitrice.

## Village d'enfants itinérant de l'UDSP 54



UDSP 54 / Pascal Virbel

Miniparcours sportif, tir sur cible à l'aide de lances à eau, ateliers de secourisme, démonstrations du Grimp, exposition de véhicules ou simulation de sauvetage de peluches dans un milieu enfumé... L'UDSP 54 offre aux enfants mille et une portes d'entrée ludiques sur le monde sapeur-pompier. Le tout grâce à la mise à disposition de certains équipements par le Sdis et d'une bonne dose de système D pour le reste.

« En un an, nous avons

rodé ce minivillage pompier démontable et modulable, avec des ateliers-refuges sous abri en cas de mauvais temps. À chaque manifestation en direction du grand public, 20 à 30 bénévoles de l'union se mobilisent pour préparer et

encadrer l'animation. Elle remporte toujours un franc succès et nous en faisons la publicité dans les établissements scolaires du secteur », explique Stéphanie Chaubet, présidente de l'UDSP 54. Après avoir réjoui des centaines d'enfants, au château de Lunéville (54), lors du Téléthon 2011, le village remontera ses barnums le 5 mai 2012, sur la base nautique de Pont-à-Mousson (54), à l'occasion du grand triathlon organisé par la dynamique section sportive de l'union.

En bref

### Sapeur-pompier junior

Les sapeurs-pompiers de l'Essonne ont mis au point un parcours pédagogique de sensibilisation au secourisme et à la citoyenneté qui a permis de former 1 200 jeunes dès 7 ans. L'organisation est établie via une convention entre le Sdis, l'inspection académique et l'UDSP 91. Cette dernière prend à sa charge la gestion des moyens financiers et le démarchage de sponsors, tout en mettant à disposition des bénévoles pour l'encadrement des journées. Devant le succès de ce parcours, le dispositif devrait être étendu au niveau national.

# « jeune »

## Initier au secourisme en s'amusant

L'union départementale du Nord-Pas-de-Calais a mis à profit un partenariat noué entre la FNSPF et la Fédération française de Triathlon, organisatrice du Kid Iron Tour. Il s'agit d'animations itinérantes, qui conjuguent activités sportives et sensibilisation aux droits des enfants. Des sapeurs-pompiers et des JSP ont répondu à l'appel de la FNSPF, relayé par l'UDSP, pour ajouter une touche de prévention à la manifestation. En plus d'assurer une partie de l'encadrement, ils ont proposé des démonstrations de techniques de secourisme et une initiation à l'utilisation du Kit Mini Anne, défibrillateur automatique. Un moment particulièrement valorisant pour les JSP qui n'ont pas manqué d'éveiller des vocations parmi les autres jeunes participant à la joute sportive.



Kid Iron Tour

## Former les engagés du service civique aux gestes de secours

Après consultation et accord des unions, la FNSPF a répondu à l'appel d'offres lancé par l'Agence nationale du service civique et s'est vu confier la formation au PSC 1 de l'ensemble des engagés au service civique, soit, à terme, 30 000 jeunes attendus pour 2020. Pour l'instant, les 1 300 jeunes passés par ce dispositif depuis sa création en mars 2010 ont été formés par les UDSP. En tête de peloton, l'UDSP du Nord totalise 116 formations au PSC 1, suivie par l'UDSP de la Réunion

qui a organisé, le 30 novembre dernier, une cérémonie solennelle à l'occasion de la remise des 85 diplômes qu'elle a décernés. « Pour l'instant, nous avons mobilisé deux moniteurs PSC 1 sur ces formations, mais nous recherchons d'autres moniteurs volontaires. En effet, lors de la dernière réunion préfectorale, on nous a annoncé 500 nouvelles recrues de service civique pour 2012. Mieux vaut donc anticiper et s'organiser pour ne pas perdre le rythme ! », détaille Josselin Myrtho, président de l'UDSP 974.

## Acteurs de prévention pour la santé des jeunes

L'adolescence est traditionnellement une période d'expérimentation et de transgression... exposant donc aux dangers des addictions. Consciente de ces enjeux, la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers choisit souvent des thèmes de campagne de prévention en lien avec les comportements à risque auxquels les jeunes sont exposés : tabagisme en 2009, addictions en 2011 et dangers de la route en 2012.

Si elle s'adresse bien sûr au grand public, elle prend soin, en concertation avec le groupe technique fédéral Santé Sécurité Prévention, d'associer les JSP à ces campagnes. L'organisation de jeux-concours en direction des sections JSP, sollicitées pour proposer des



supports de prévention, rythme ainsi son action. Pour un double avantage : ouvrir le débat sur les conduites à risque au sein des sections et élaborer des outils de prévention à travers lesquels les jeunes parlent aux jeunes. Ainsi, les sections lauréates des concours – Lavour (81) en 2009, Cherbourg-Octeville (50) et Châteinois-Girancourt (88) en 2011 – ont vu leur projet adapté en affiches, mini-BD et autres dépliantes distribués au grand public, notamment au Congrès national, comme dans des salons spécialisés tel Préventica, à Toulouse. En prime, les JSP de Cherbourg sont même devenus scénaristes et acteurs d'un

miniclip vidéo réalisé avec le concours de professionnels et mise en ligne et donc visible, gratuitement, par tous les jeunes surfant sur la Toile !

# De la maternelle à HEC, les sapeurs-pompiers à l'école

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 introduit explicitement la sensibilisation à la prévention, aux gestes de premiers secours et l'éveil à la citoyenneté dans les programmes scolaires, faisant des sapeurs-pompiers des partenaires naturels des enseignants.

## Les premiers gestes de secours aux plus jeunes

La plupart des UDSP dispensent des formations aux gestes qui sauvent en établissement scolaire et développent, pour ce faire, des stratégies variées. Les unions dotées d'un solide contingent de moniteurs PSC1 peuvent répondre aux appels d'offres lancés par les collectivités locales : depuis 4 ans, l'UDSP des Ardennes s'engage, par ce biais, auprès du conseil général, à faire passer le PSC1 aux 1 000 collégiens du département ; ce qui mobilise une vingtaine de moniteurs. L'UDSP de Meurthe-et-Moselle, elle, forme 1 100 élèves de CM2 de l'agglomération de Nancy, au PSC1, remportant depuis 3 ans l'appel d'offres lancé par la mairie. Parfois, le démarchage de sponsors par les unions s'avère aussi payant. Ainsi, l'UDSP de la Marne a signé une convention tripartite avec le Sdis et une compagnie d'assurances qui a financé 600 formations au PSC1 réalisées par les moniteurs de l'union, en priorité en direction des établissements situés en zone rurale, dans l'espoir de retombées sur le recrutement de volontaires. Ailleurs, les départements ont confié le passage du PSC1 en collège aux Sdis. Dans ce cas, les unions répondent à des demandes ponctuelles émanant de parents d'élèves sapeurs-pompiers ou des connaissances au sein d'équipes enseignantes : « En échange de leur formation au monitorat, nos sapeurs-pompiers nous animent deux sessions bénévolement, ce qui nous permet



alors de facture leur session au prix administratif », explique Pierre Binaud, président de l'union des Alpes-Maritimes, qui a délivré l'an dernier 600 diplômes à des collégiens et des élèves de CM2.

En bref

### Conseils pour les appels d'offres

Cette procédure exige une grande rigueur dans la constitution du dossier qui doit comprendre toutes les pièces administratives et financières demandées, un descriptif détaillé de l'activité en matière de secourisme (nombre de formateurs, qualifications, rapport d'activité sur les effectifs formés les années précédentes, modalités des sessions avec programme et dossier administratif type...). L'autre impératif : le respect des délais pour la remise des plis.

En bref

### Sensibilisation précoce

Épreuves de gymnastique, de tir à la corde, parcours du combattant, bases élémentaires de secourisme et prévention des accidents domestiques... Depuis quinze ans, l'amicale du centre de secours d'Orthez (64) finance et organise un challenge du petit sauveteur qui a réuni, en juin dernier, 150 élèves de CM2 du secteur. « C'est une opération très ludique, plébiscitée par les écoles du secteur, qui draine toujours de nombreux spectateurs et la presse locale. Cela a contribué à approfondir les liens entre les sapeurs-pompiers et les écoles », se félicite Claude Vidal, président de l'union départementale des Pyrénées-Atlantiques. Et les retombées sont sensibles : depuis le lancement du challenge, 5 000 enfants ont bénéficié de sensibilisations au secourisme et au civisme, dispensées par des sapeurs-pompiers dans leurs écoles.

# Sections JSP adossées aux établissements scolaires

Attractive pour les collèves, cette formule allège un peu la charge des animateurs de sections JSP qui continuent néanmoins d'assurer la majeure partie de la formation.



CSP Lorient

« **N**e pas confondre partenariat et désengagement... C'est la règle d'or à retenir pour la création de sections JSP en lien avec des collèves », prévient Yoann Ruellan, administrateur de l'UDSP 56 et responsable de la section JSP de Lorient qui, comme les neuf autres du département, sont attachées à des établissements scolaires. Une collaboration dont le premier avantage est de faciliter le recrutement : chaque année, les responsables JSP étudient quatre fois plus de candidatures que leurs 90 places disponibles : « Nous fonctionnions au début avec deux collèves référents où les JSP devaient donc être inscrits. Depuis 2000, nous signons une convention tripartite entre l'inspection académique, l'UDSP et le Sdis, ce qui permet d'ouvrir nos sections à tous les élèves du département. » Cette convention a aussi coulé dans le marbre un principe essentiel, celui de la prééminence des sapeurs-pompiers dans la formation dispensée : depuis les entretiens de recrutement où la visite d'aptitude est réalisée par un médecin SP, ils gardent la main sur tout le cursus puisque seuls les cours de sport sont délégués au professeur d'EPS qui les dispense en caserne. « Tout ce qui est civisme, secourisme, cours théoriques et pratiques reste de notre ressort. En revanche, nos échanges avec le corps enseignant sont très positifs : nous apprenons beaucoup de leur connaissance approfondie des jeunes et de leur posture pédagogique. Eux, qui ont la possibilité d'assister au passage du brevet, apprécient notre rigueur et notre

discipline », précise Yoann Ruellan. Pour Christophe Petit, président de la commission JSP, le fonctionnement de l'UDSP 56 garantit la qualité de la formation JSP : « Le risque, si les enseignants sont plus étroitement associés, est que l'établissement soit tenté de proposer de manière autonome une option JSP qui n'en serait plus une, sans le suivi SP ». En revanche les collaborations maîtrisées ne manquent pas d'intérêt : « Les interventions de sapeurs-pompiers en milieu scolaire sont favorisées, les JSP diffusent notre culture parmi leurs camarades, notamment via des exposés et se voient confier le rôle de serre-file, lors des exercices d'évacuation », conclut Yoann Ruellan.

## En bref

### Dans les lycées aussi

On peut toujours devenir JSP à partir de 11 ans et effectuer ses quatre années de formation de la sixième à la troisième, celle-ci peut aussi commencer plus tardivement. D'autant qu'il faut avoir entre 16 et 18 ans pour passer le brevet national de JSP. L'UDSP de la Meuse, qui a lancé à la rentrée 2011 sa première section JSP en collaboration avec un établissement scolaire, a par exemple choisi de la faire démarrer en cinquième. D'autres commencent en quatrième seulement. Pour prolonger les partenariats avec des établissements jusqu'au BNJSP, les unions départementales signent donc de nouvelles conventions avec des lycées, depuis la rentrée 2010. Les sections de Saint-Genix, en Savoie, et de Vallon-Pont-d'Arc, en Ardèche, sont parmi les premières à avoir inauguré ce modèle qui ouvre la voie à des possibilités de synergies entre ces options JSP et les bacs professionnels Sécurité et Prévention.

**4 000**

exemplaires du *JSP mag* ont été distribués dans les collèves à l'occasion de la Semaine de la presse.

# Les sapeurs-pompiers ont leur bac pro

**Cinquième rentrée pour le bac professionnel Sécurité et Prévention, suivie par quelque 400 élèves dans 33 lycées. Une filière scolaire créée en 2006, à la demande de la FNSPF.**

Ce diplôme prépare aux métiers de la sécurité privée, de la sûreté publique et de la protection civile en trois ans, à la sortie de la troisième. L'enseignement théorique y est complété par 22 semaines de stage dont 9 s'effectuent au sein d'un Sdis. Ce bac équivaut, pour les sapeurs-pompiers, aux formations d'équipier niveau 1 et de chef d'agrès et, à mi-parcours, il donne accès à une certification intermédiaire (SSIAP). En outre, la Fédération a veillé à ce qu'il soit ouvert aux sapeurs-pompiers ayant au moins 3 ans d'expérience par la voie de la validation des acquis de l'expérience. Les premiers à avoir décroché ce diplôme, au printemps 2007, étaient d'ailleurs des sapeurs-pompiers qui l'avaient obtenu par cette procédure, suivis, deux mois après, par des lycéens. Autre avancée obtenue par la FNSPF, très active dans la

mise en œuvre de ce cursus : les sapeurs-pompiers chefs d'équipe ou chefs d'agrès forts de 3 ans (4 800 heures) d'exercice peuvent obtenir ce diplôme par le biais de la validation des acquis de l'expérience. Ce sésame leur ouvre la possibilité de poursuivre des études et de présenter des concours de la fonction publique.

➤ **La FNSPF a déjà obtenu, la création d'un DUT Hygiène et Sécurité** qui, en deux ans, prépare des bacheliers (S, STI et STL) à devenir spécialistes du risque en entreprise, chargés de la formation des personnels. **Liste des établissements proposant le bac pro sur : [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)**



P. Forget / J. Gautier

## Témoignage

**Georges Vidal,**  
conseiller pédagogique  
de la FNSPF

« Ce bac pro représente certes un investissement important en matière de formation pour la corporation. Mais il marque une reconnaissance majeure de notre savoir-faire et ouvre des perspectives d'évolution de carrière aux sapeurs-pompiers non titulaires du bac. C'est donc un levier très important de promotion du volontariat. Les unions départementales peuvent soutenir cette initiative à travers un effort de communication sur cette filière. La FNSPF continue à œuvrer pour développer une véritable filière des métiers de la sécurité. »

## Académie du commandement

Trois semaines de séminaires, de témoignages de présidents d'amicales ou d'UD et de mises en situation dans des Sdis, pour travailler la prise de décision en situation de crise. C'est « l'académie du commandement » qu'a proposée la FNSPF, en janvier 2010, à 18 étudiants d'HEC, répartis en Seine-et-Marne, Isère, Rhône, Haute-Savoie, Essonne, Meurthe-et-Moselle. Le but de l'opération : diffuser une culture de la protection civile auprès de ces futurs managers, les initier aux valeurs des sapeurs-pompiers et améliorer les relations entre employeurs et SPV. Clou de la formation : les dix jours de



jeux de rôle organisés au sein des Sdis. Simulation d'explosion avec départ de feu dans une entreprise, pollution générée par une fuite d'hydrocarbures..., des scénarios variés ont plongé les étudiants au beau milieu de situations de crise. Une expérience de terrain très appréciée par les jeunes. « Ils ont ainsi compris toute l'importance du travail en équipe et pris conscience que la gestion des risques en entreprise peut s'anticiper efficacement à travers un dialogue étroit avec les acteurs de secours que nous sommes », explique Patrick Heyraud, secrétaire général de la FNSPF. Devant ce succès, la Fédération renouvelle cette opération en 2012.



En août 2011, la FNSPF a conclu un partenariat avec l'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI) pour faciliter l'accès des sapeurs-pompiers, au mastère Gestion des risques sur les territoires, de niveau bac +6 : VAE, tarification de groupe et horaires adaptés sont autant de pistes explorées par la FNSPF, membre du conseil pédagogique de cette formation. [www.mastere-risque-territoire.eisti.fr](http://www.mastere-risque-territoire.eisti.fr)

# Accompagner vers la vie active

Aider les jeunes à trouver leur voie, les guider dans la construction de leur propre système de valeurs : le modèle sapeur-pompier peut servir d'élément structurant à tous les adolescents.

## Auprès des jeunes en difficulté d'insertion

Lorsque la mission locale de Montereau (77) a sollicité le centre de secours pour des formations au PSC 1, Antoine Umlauf a répondu présent sans toutefois mesurer tout de suite l'aide qu'il pouvait apporter à ces jeunes en difficulté d'insertion : « C'est au moment de la cérémonie de remise des PSC1, organisée par la mission locale, que j'ai réalisé combien certains se sentaient fiers de ce qui était souvent leur premier diplôme aux couleurs de la République. Cela représente un plus sur leur CV pour leur recherche d'emploi, mais c'est aussi un coup de pouce sur un plan plus personnel : se montrer assidu et motivé,

écouter et restituer l'information, s'astreindre à une certaine discipline et surtout prendre conscience que l'on peut soi-même porter secours..., tout cela peut aider à les remettre en selle. » Cette prise de conscience l'a incité à participer bénévolement au forum de l'emploi organisé par la mission locale. Au menu : simulation d'entretiens d'embauche, conseils de présentation voire aide à la construction d'un projet professionnel via un système de parrainage. « Je participerai à nouve au au forum, car je me sentirai tout à fait dans mon rôle en accompagnant un jeune qui voudrait entrer chez les sapeurs-pompiers. »

## Les JSP 76 branchés sur le monde de l'entreprise

Cinq JSP ont débuté, à la rentrée dernière, une formation en alternance chez ErDF aux métiers de l'électricité. Fruit d'un partenariat noué localement avec l'union de Seine-Maritime. « Preuve que les intérêts des employeurs et de nos unions peuvent se rejoindre ! En effet, nous sommes préoccupés du devenir des jeunes qui leur sont confiés comme JSP, tandis que certains d'entre eux manquent de main-d'œuvre. » C'est le constat dressé par Hervé Tesnière, président de l'UDSP 76, qui a signé en 2010 une convention avec la direction locale d'ErDF, en difficulté de recrutement. Par cet accord, l'UDSP s'engage à promouvoir auprès des JSP

l'accès aux métiers de l'électricité en les informant sur les voies d'apprentissage proposées par ErDF, en bac pro ou BTS. « L'apprentissage repose sur une pédagogie du concret et de la mise en situation, ce qui peut représenter une possibilité intéressante pour nos jeunes les moins scolaires qui se cherchent et aiment le terrain », assure Hervé Tesnière. Autre plus, ErDF dispense une formation annuelle aux responsables de section JSP, afin qu'ils puissent enrichir la formation dispensée aux jeunes d'une sensibilisation au risque électrique. Enfin, l'entreprise participe à la fourniture de tenues (survêtements, shorts, tee-shirts et parkas) qui portent les logos de l'UDSP 76 et d'ErDF.



UD 76

En bref

### Les SP au Salon de l'enseignement supérieur

Depuis bientôt 5 ans, Philippe Brouard, président de l'UDSP de l'Essonne et nouvel administrateur fédéral, représente la FNSPF au Salon de l'enseignement supérieur, qui se tient chaque année en janvier à l'Espace Champerret à Paris. « Chaque année, je tombe à court de documentation, et je vais demander cette année un accès wi-fi pour se connecter au site de la FNSPF pendant la manifestation ! », explique cet ambassadeur sapeur-pompier en milieu étudiant.

# Service civique : le pied à l'étrier

Tenir un stand pour promouvoir l'action sociale de l'UDSP 44 lors des portes ouvertes de centres de secours, participer à l'actualisation du site Internet, dynamiser les réunions de groupement en organisant des conférences-débats...

« J'en apprend tous les jours ! Je découvre à la fois l'univers sapeur-pompier qui m'était totalement inconnu, et le domaine de la communication qui m'attire depuis toujours sans que j'aie la qualification suffisante pour décrocher un poste dans ce domaine », s'enthousiasme Amandine Desmars, 21 ans, engagée du service civique au sein de l'UDSP 44 depuis mai 2011. Abonnée à de petits boulots dans le service à personnes, la jeune fille apprécie d'ouvrir ainsi ses horizons. « Je ne m'attendais pas à être si bien accompagnée par ma tutrice qui m'a aidée à préciser mon projet professionnel et à m'inscrire au concours d'ambulancier. »

En effet, après réflexion, Amandine a choisi de se réorienter vers un métier qui collerait avec son engagement de sapeur-pompier volontaire, formation qu'elle effectuera au cours des derniers mois de son service civique. « Comme cela, je pourrai m'investir au sein de l'union



et continuer à faire de la communication, sur le site Internet ou à l'occasion d'autres manifestations ! », conclut-elle, ravie.



DR

DR



Conseils et documents types sur [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) et sur [www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

## Modalités et missions possibles

L'expérience d'un engagement citoyen et les missions réalisées dans ce cadre doivent aider le jeune à construire son projet d'insertion professionnelle. Il est contraire à l'esprit du service civique de recruter dans ce cadre un jeune qui serait déjà SPV, puisqu'il s'agit de l'enrichir d'une expérience nouvelle. En revanche, un engagé de service civique peut voir ses horaires aménagés de manière à suivre la formation de sapeur-pompier volontaire.

### Trois missions possibles

– Animation du réseau associatif départemental (organisation de manifestations, resserrer le lien avec les amicales).



- Information sur les premiers secours en direction du grand public et promotion des formations dispensées par les UDSP.
- Solidarité et action sociale (diffusion d'informations sur la prise en charge sociale pour les sapeurs-pompiers accidentés).

### Des formalités guidées pas à pas

La FNSPF centralise les demandes de recrutement émanant des UDSP ou des amicales qu'elle accompagne dans leur démarche : elle fournit les formulaires, de la documentation, peut aider à définir les missions proposées, met en ligne l'annonce sur le site de l'Agence du service civique, peut superviser la conclusion du contrat, conseille sur les assurances spécifiques... Un soutien à la demande qui conserve bien sûr toute latitude aux UDSP et amicales en matière de sélection des candidats.

## En chiffres

**Temps de travail hebdomadaire** de 24 à 36 heures.

**Durée** : 6 mois, renouvelable une fois.



[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

Contact : [i.abadie@pompiers.fr](mailto:i.abadie@pompiers.fr)

# Un réseau aux petits soins de sa jeunesse

**Au sein de la grande famille sapeur-pompier, les actions vers les jeunes s'exercent à tous les niveaux. Et, en priorité, vers les orphelins de sapeurs-pompiers, auprès desquels l'Œuvre des pupilles (ODP) apporte son soutien indéfectible jusqu'à leur envol vers la vie active.**

« **A**u moment où la cohésion sociale est si nécessaire, il nous faut, plus que jamais, rester solidaires, faire preuve de générosité et unir nos efforts pour entourer [...] nos pupilles et nos familles » a rappelé Éric Faure, président de la FNSPF et de l'Œuvre des pupilles, lors de la cérémonie annuelle de remise des primes d'installation, le 18 novembre. Ce jour-là, dans les salons de l'hôtel Marriott des Champs-Élysées (Paris), mis gracieusement à disposition, 41 jeunes adultes ont reçu un coup de pouce financier à l'occasion de leur mariage, de la naissance d'un premier enfant ou tout simplement de leurs 24 ans. Une cérémonie empreinte d'émotion, le témoignage de reconnaissance des jeunes faisant écho au devoir de mémoire des sapeurs-pompiers envers leurs collègues disparus. L'ODP, qui honore la promesse faite à tout sapeur-pompier de veiller sur son conjoint et sa descendance en cas de malheur, ne cesse de diversifier son accompagnement pour mieux répondre aux besoins des 944 pupilles qu'elle suit. En plus de ses allocations trimestrielles, elle soutient ainsi les jeunes dans leurs études, leur offre des vacances, les aide à passer leur permis de conduire et organise des temps forts de convivialité tels que l'Arbre de Noël ou les rassemblements de pupilles. Une présence, à chaque étape de leur vie, qu'elle assure grâce à ses donateurs et à la générosité du tissu fédéral qui participe activement à collecter des fonds en sa faveur.

## Du côté des études...

Fourniture d'ordinateurs en sixième, troisième, puis, en cas de poursuite d'études supérieures, prime à l'obtention de tout diplôme d'État, participation aux frais d'inscription à l'université ou à certaines grandes écoles et même aide spécifique aux jeunes en recherche d'emploi..., l'ODP se



S. Guy de Fontgalland

Les pupilles Marie Boetsch, Steve Burger, Audrey Burger, Romain Morel et Amandine Rabaud-Florimond. À droite, M. Benet, représentant M. Kihl et, par conséquent, M. Guéant, ministre de l'Intérieur.

soucie d'armer les pupilles pour leur vie future. De nombreuses UDSP complètent ces dotations informatiques en fournissant des imprimantes, comme le fait par exemple l'UDSP 22.

## ... comme du côté des vacances !

Cet été encore, 54 pupilles et une vingtaine de familles ont pu profiter de vacances grâce à l'ODP et, bien souvent, au concours d'unions départementales. Les UDSP 22, 29 et 56 ont, par exemple, offert un tour de Bretagne, l'UDSP 44 une minicroisière en voilier, tandis que des séjours ont été encadrés par les sapeurs-pompiers du Nord, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, et que l'ASSP du 95 a fait passer 12 baptêmes de saut en parachute. Les UDSP 26, 44 et 66 ainsi que l'amicale de Penmarch, entre autres, ont aussi fourni des lieux de villégiature à des familles.

## Les UD à la collecte

Les unions départementales rivalisent d'inventivité pour collecter des fonds pour l'ODP. Dans la foulée de la cérémonie de remise des primes d'installation, l'Œuvre a reçu 42 000 € récoltés par l'UDSP 59 via la vente de bracelets à l'effigie de l'ODP, notamment durant une traversée à vélo des Pyrénées. Les sapeurs-pompiers de l'Hérault ont aussi profité de l'occasion pour remettre à l'association 30 000 €, issus des bénéfices d'un tournoi de *beach soccer*. L'UDSP de la Seine-Maritime a remis 20 000 € d'excédents sur son budget d'organisation du cross national

**128 785 euros**

... ont été collectés par l'ODP lors du Congrès national, auprès de donateurs et d'unions départementales.

de 2010, et les sapeurs-pompiers et JSP de la Haute-Loire se sont mis en scène le temps d'une soirée artistique, qui a généré 23 000 € de bénéfices. Les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin se sont même faits vigneron pour l'ODP : le produit des ventes de leur cuvée « Pinponette » (leur mascotte en peluche), plusieurs concerts et une marche aux flambeaux leur ont permis de récolter un peu plus de 50 000 € en 2010.

En bref

## Coup de pouce aux jeunes

L'UDSP 62 apporte un soutien systématique aux JSP et jeunes SPV sous statut scolaire dont les revenus des parents sont inférieurs à un certain plafond. Elle organise aussi une sortie annuelle dans un parc d'attractions pour tous les enfants des membres de l'union, dont elle fait profiter ses JSP membres de l'encadrement.

# Pompier, c'est une question de valeurs



**Humanisme, solidarité, altruisme et performance.**

**Des valeurs** qui réunissent les notions d'entraide et de partage si chères aux sapeurs-pompiers. Héritées et préservées, elles s'expriment dans les actions quotidiennes de nos personnels et dans la technique de notre métier.

Être solidaire, proche et à l'écoute de nos adhérents, agir au service de tous les sapeurs-pompiers pour qu'ils accomplissent sereinement leurs missions... C'est notre raison d'être.

Parce qu'elle est créée et gérée depuis l'origine par des sapeurs-pompiers volontaires, professionnels et PATS, femmes et hommes, tous grades confondus, issus de toute la France, la Mutuelle nationale des sapeurs-pompiers est **VOTRE** mutuelle.

Mutuelle soumise au livre II du code de la Mutualité - N°M 775 949 750 - Crédits photos : Fotolia.com - 2011



L'UNIQUE Mutuelle de la corporation

05 62 13 20 20 - [www.mnsp.fr](http://www.mnsp.fr)

